

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JANVIER 2024

PRÉSENTS :

Mme Monia BEN SLAMA, MM. Jean-Luc BERARD, Serge BERARD, Mme Laurence BEUGRAS, MM. Guy BOISSERIN, Jean-Marc BUGNET, Lionel BRUNEL, Mme Josiane CHAPUS, MM. Dominique CHARVOLIN, Damien COMBET, Mme Christiane CONSTANT, MM. Jérôme CROZET, Mmes Marie DECHESNE, MM. Ernest FRANCO, Pierre FOUILLAND, Pierre FRESSYNET, Mme Françoise GAUQUELIN, MM. Jean-Louis GERGAUD, Martial GILLE, Jean-Philippe GILLET, Mme Corinne JEANJEAN, MM. Erwan LE SAUX, Guillaume LEVEQUE, Mmes Christine MARCILLIERE, Pascale MILLOT, Martine MORELLON, M. Grégory NOWAK, Mmes Céline ROTHEA, Catherine STARON.

ABSENTS REPRESENTES :

Mme Agnès BERAL donne pouvoir à M. Pierre FRESSYNET
M. Thierry DILLENSEGER donne pouvoir à Mme Catherine STARON
Mme Patricia GRANGE donne pouvoir à M. Jérôme CROZET
M. Jean-François PERRAUD donne pouvoir à M. Damien COMBET
Mme Claire REBOUL donne pouvoir à Mme Monia BEN SLAMA
Mme Anne-Claire ROUANET donne pouvoir à M. Jean-Pierre GILLET
M. Roland WILPUTTE donne pouvoir à Mme Christiane CONSTANT

ABSENT :

Mme Valérie GRILLON

SECRÉTAIRE : M. Serge BERARD

Ouverture de la séance à 18h30

1/Compte-rendu des décisions de la Présidente et du Bureau selon la délibération du 06 juillet 2020 portant délégation à Madame la Présidente sur la période du 05 décembre 2023 au 10 janvier 2024

L'assemblée délibérante prend acte, à l'unanimité des membres votants, des décisions prises par Madame La Présidente.

2/ Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 28 novembre 2023

L'assemblée délibérante prend acte, à l'unanimité des membres votants, du compte-rendu du conseil communautaire du 28 novembre 2023.

3/RAPPORTS

3.1 – ADMINISTRATION

Rapporteur : Mme Françoise Gauquelin

2024-01 : Installation d'un nouveau conseiller communautaire et représentation au sein de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon

L'assemblée délibérante prend acte, à l'unanimité des membres votants, de l'installation de M. Roland Wilputte au sein du conseil communautaire.

2024-02 : Adhésion au contrat cadre du Centre de Gestion 69 (CDG 69)

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3.2 – AMÉNAGEMENTS

Rapporteur : Mme Françoise Gauquelin

PLH : État récapitulatif des garanties d'emprunts accordées aux bailleurs

L'assemblée délibérante prend acte à l'unanimité des membres votants du projet présenté.

2024-03 : PLH : Convention annuelle d'objectifs SOLIHA – Améliorer les conditions d'habitat des ménages modestes dans le parc privé existant

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3.3 – AGRICULTURE

Rapporteur : M. Jérôme Crozet

2024-04 : Bâtiment agricole collectif : plan de financement des travaux de construction

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2024-05 : Acquisition d'une propriété sur la commune de Brignais

M. Combet rajoute que c'est une excellente chose pour Brignais. C'est bien que la CCVG s'investisse dans l'agriculture. Le propriétaire avait d'autres projets pour les terres. Cela permet de faire perdurer l'agriculture sur le territoire.

M. Crozet rajoute que le projet initial était bien différent. Au niveau de la CCVG, cela permet de garder une agriculture active.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3.4 – ENVIRONNEMENT

Rapporteur : M. Damien COMBET

2024-06 : Adoption de la stratégie biodiversité 2024-2034 :

Mme Jeanjean reste sur l'idée qu'il serait bien d'avoir un garde champêtre pour permettre de verbaliser les infractions. Il y a des problèmes de dépôts sauvages, de la pollution. Mme Jeanjean pense que les éco-gardes qui sont présents pour la prévention, ne pourront pas intervenir. Les gendarmes ont autre chose à faire que de se déplacer pour ses problématiques.

M. Combet répond que le garde champêtre est en cours de recrutement. Les éco-gardes ne se substituent pas aux garde-champêtres.

Mme Gauquelin rajoute qu'il n'y a pas de candidature de garde champêtre malgré la mise en ligne de la fiche de poste depuis 3-4 mois.

Mme Jeanjean a cherché la fiche de poste et ne la trouvant pas, a pensé qu'il n'y avait plus de recherche.

Mme Gauquelin rajoute que la recherche est bien en cours.

M. Bérard rajoute qu'il serait bien de trouver plus de convergences entre les actions du SMAGGA (Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon), de l'agence de l'eau et les actions de protection de la biodiversité de la CCVG. Il serait bien de donner plus de visibilité pour les rendus des actions qui sont nombreuses. Pour de nombreux citoyens, il n'y a pas beaucoup d'actions faites sur le territoire. Il peut y avoir également un manque de cohérence et une dispersion de moyen. Il faudrait peut-être réfléchir sur l'utilisation des terrains inexploités entre Vourles et Montagny. Il y a des zones en friches. Au niveau foncier, il faudrait être plus offensif. Il y a des enjeux communs avec le SMAGGA sur la protection de la rivière, sur les puits de captages. Une approche commune pourrait être un atout.

Mme Gauquelin rajoute qu'il est intéressant d'intervenir sur ce sujet, mais que le problème vient sûrement de la communication. Les agents qui travaillent sur ces dossiers se rapprochent des différents organismes, par exemple lors d'un dossier d'acquisition au bord du Garon. Lors de la mise en place de la politique agricole au sein de la CCVG, un courrier avait été envoyé à l'ensemble des propriétaires des terrains agricoles ou naturels pour les informer que la CCVG était acheteuse si leur volonté était de vendre. La volonté est d'installer de jeunes agriculteurs. La visibilité n'est pas forcément identifiée, mais un travail au quotidien se fait en lien avec toutes les agences.

M. Combet rajoute qu'il partage les propos de Mme Gauquelin. Il a des exemples dans les fiches actions présentées. Il y a les trames vertes, les trames noires, et la trame bleue où il y a un travail fait en concertation avec les syndicats et les structures travaillant sur les rivières. Il y a eu des séminaires avec la présence des chercheurs du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), et la présidente du SMAGGA par exemple. M. Combet fait remarquer l'existence d'un logo pour la stratégie biodiversité 2024-2034.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2024-07 : Candidature au label Territoires Engagés pour la Nature (TEN)

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3.5 – TRANSITION ECOLOGIQUE

Rapporteur : M. Damien Combet

2024-08 : Engagement de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon auprès du SOL (Syndicat de l'Ouest Lyonnais) dans un contrat d'objectifs Territorial avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

M. Gillet demande comment la procédure va s'articuler car certaines communes ont commencé et d'autres non.

M. Combet répond que cette démarche va servir d'appui pour se développer. Ce label est un outil qui permet de mettre en action un plan d'action chiffré, d'identifier les objectifs pour avancer de façon structurée. Concernant la CCVG cela ne va rien changer, mais il y aura une possibilité d'aide avec des agents dédiés financés par l'ADEME au sein du SOL (Syndicat de l'Ouest Lyonnais).

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3.6 – MOBILITE

Rapporteur : M. Damien Combet

2024-09 : Développement du covoiturage : Délégation de compétence à SYTRAL Mobilités

M. Bérard rajoute qu'avec ce type de projet, il est plus judicieux de réfléchir avec un territoire plus vaste. L'expérience a été faite sur Brignais avec les vélos et a montré ses limites.

Mme Staron rajoute que la mobilité est forte entre la Métropole et la CCVG.

M. Combet précise qu'un quart des déplacements en covoiturages correspond à un trajet de la Loire vers la CCVG. Tous les déplacements seront possibles et toujours rémunérés.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3.5 – DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Rapporteur : Mme Josiane Chapus

2024-10 : Partenariat France Service : Renouvellement

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2024-11 : Politique de la ville : Convention de prestation de service

M. Bérard explique que ce qui permet de déterminer les caractéristiques entrant dans le cadre de la politique de la ville, c'est un quartier qui a au moins 1000 habitants avec un revenu par foyer inférieur à 11 250€. À Brignais, il y avait plus ces caractéristiques. Le nombre d'habitants ne correspondait pas pour bénéficier de l'aide.

À l'issue d'un travail avec la préfecture, il a été démontré que les 2 quartiers concernés (Compassion-Pérouses) ne faisaient qu'un et donc la labellisation politique de la ville fonctionnait. Cela permet d'avoir des financements et de préserver le financement du département pour la prévention de la délinquance. Le département subventionne les équipes de prévention dans le cadre (AJD). M. Bérard remercie l'Etat pour leur compréhension.

Mme Chapus rajoute qu'il y a plusieurs postes dans le cadre de l'animation et de la prévention.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

4/DIVERS

Mme Staron informe que Rotary fait le salon du goût ce week-end à Vourles.

Mme Gauquelin informe l'organe délibérant qu'elle ira chercher la Marianne de la parité, vendredi après-midi.

M. Gillet informe sur les marchés, il y aura un stand pour de la publicité sur l'arrivée des TCL sur le territoire de la CCVG.

Les sujets inscrits à l'ordre du jour sont épuisés.

La séance est close à 20h24

À Brignais, le 30 janvier 2024

Françoise Gauquelin
Présidente

Serge Bérard
Secrétaire de séance